



Conditions générales de ventes

1. PAIEMENT DES FRAIS

- 1.1. Si vous postulez un visa Tier 4, vous devez payer les frais de cours complètement avec votre inscription pour obtenir une place sur un cours.
- 1.2. Si vous n'avez pas besoin d'un visa de niveau 4 pour étudier, vous devez payer un dépôt minimum de 250 £ ou des frais de cours complets avec votre demande pour obtenir une place sur un cours.
- 1.3. Les frais complets sont dus 28 jours avant le début du cours. Si vous réservez un cours moins de 28 jours avant le début du cours, les frais totaux sont payables immédiatement.
- 1.4. Si vous avez besoin d'un certificat d'acceptation d'études (CAS) pour demander un visa d'étudiant général de niveau 4, nous l'émettrons seulement lorsque nous aurons reçu l'intégralité de vos frais de scolarité.
- 1.5. Si vous avez besoin d'une lettre de visa d'études à court terme (STSV), nous ne l'émettrons qu'une fois que nous aurons reçu la totalité des frais de scolarité.
- 1.6. Si vous recevez un parrainage financier, nous exigeons une lettre d'un organisme officiel indiquant que vous étudierez au Greater Brighton Metropolitan college, votre nom et le cours que vous étudiez.
- 1.7. Aucun paiement échelonné n'est autorisé aux étudiants qui sont évalués comme payeurs de frais internationaux.

2. ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

- 2.1. Le collège ne rajuste pas les frais de retrait ou de remboursement, sauf dans des circonstances exceptionnelles et avec l'accord du directeur des finances.
- 2.2. Si vous annulez votre cours moins de 28 jours avant l'arrivée prévue, nous vous rembourserons les frais payés, sauf pour dépôt de £ 250. Toutes les annulations doivent être reçues par écrit.
- 2.3. Si vous annulez votre cours 28 jours ou plus avant l'arrivée prévue, nous vous rembourserons tous les frais payés, à l'exception des frais irrécupérables (par exemple les frais de messagerie).
- 2.4. Si le collège a délivré un certificat d'acceptation d'études (CAS), nous annulerons le CAS.
- 2.5. Si vous annulez votre cours ou votre logement après votre arrivée, aucun remboursement de frais de scolarité ne sera effectué.
- 2.6. Le collège ne remboursera pas les frais d'absence, d'arrivée tardive, de départ anticipé ou de maladie.
- 2.7. Dans certaines circonstances exceptionnelles, nous pouvons accepter de reporter le jour où vous commencez votre programme. Vous devez nous informer de votre arrivée tardive au moins 2 semaines avant la date de début de votre cours.
- 2.8. Le collège se réserve le droit d'expulser un étudiant pour faute grave sans remboursement de frais.
- 2.9. Lorsque le collège décide de fermer, d'annuler ou de modifier de manière significative le cours, l'étudiant se verra offrir un autre cours ou un remboursement complet sera accordé.
- 2.10. Si un étudiant n'atteint pas le niveau d'entrée requis pour le cours, le collège offrira un cours alternatif à un niveau approprié. Si aucun cours approprié n'est disponible, un remboursement complet sera accordé.
- 2.11. Si un étudiant a fait une demande auprès du Greater Brighton Metropolitan College via une agence, toute demande de remboursement doit être faite par l'intermédiaire de l'agence.

3. REFUS DE VISA

Accredited by the



for the teaching
of English in the UK





- 3.1. Si un étudiant se voit refuser un visa d'étudiant au Royaume-Uni avant le début du cours, Greater Brighton Metropolitan College remboursera tous les frais, moins tous les frais irrécupérables (par exemple frais de messagerie, hébergement chez l'habitant)
- 3.2. La demande de remboursement doit être soumise dans les 30 jours suivant le refus et les étudiants devront fournir une copie de la lettre de refus de UK Visas & Immigration (UKVI) pour bénéficier du remboursement.
- 3.3. Le collège se réserve le droit de conserver le dépôt complet (£ 250) s'il existe des preuves que le refus était dû au fait que des fonds adéquats n'étaient pas disponibles, à l'impossibilité de fournir tous les documents requis pour une demande réussie ou si des documents frauduleux étaient utilisés.

4. PAIEMENT DES RESTITUTIONS

- 4.1. Le collège remboursera seulement la personne ou l'agence qui a payé les frais. Tous les frais engagés par le collège seront déduits du remboursement.
- 4.2. Si un paiement est effectué par carte de crédit / débit, le remboursement sera effectué directement sur la même carte de crédit / débit
- 4.3. Tous les autres remboursements sont payables par chèque barré ou virement bancaire (sur le compte de la personne qui a effectué le paiement).
- 4.4. Tous les paiements seront effectués en livres sterling.
- 4.5. Les remboursements en espèces ne seront en aucun cas effectués.
- 4.6. S'il vous plaît permettre 6-8 semaines pour les remboursements à traiter.

5. VISAS

- 5.1. Si vous avez besoin d'un visa d'étudiant de niveau 4, vous aurez besoin d'une Confirmation d'acceptation pour études (CAS) avant de faire votre demande de visa.
- 5.2. Si vous avez besoin d'un visa d'études à court terme (STSV), vous aurez besoin d'une lettre de visa avant de faire votre demande de visa.
- 5.3. Nous n'émettrons une lettre CAS ou STSV que si nous croyons que le demandeur a vraiment l'intention d'étudier et qu'il répond à toutes les exigences d'entrée. Cela inclut le paiement intégral des frais de scolarité.
- 5.4. Nous nous réservons le droit de retirer ou de ne pas délivrer un CAS ou une lettre de visa si nous croyons que la demande de visa d'un étudiant ne sera pas couronnée de succès.
- 5.5. C'est une exigence de l'UKVI que les étudiants démontrent qu'ils ont suffisamment de fonds. Afin de délivrer un CAS, nous devons trouver des preuves que les demandeurs ont suffisamment d'argent pour leurs frais de subsistance.
- 5.6. Vous devez nous informer de tout changement de votre statut de visa, si vous entreprenez un emploi au Royaume-Uni et de tout changement de vos coordonnées.
- 5.7. Si vous ne respectez pas les termes de votre visa, il est de notre devoir d'informer UKVI.

6. HÉBERGEMENT DE HOMESTAY

- 6.1. Les frais de réservation d'hébergement sont payables pour l'utilisation de notre service de placement en hébergement. Nous ne pouvons pas fournir d'adresse chez l'habitant jusqu'à ce que nous ayons reçu ce paiement.

Accredited by the



for the teaching
of English in the UK





- 6.2. Vous devez réserver votre hébergement au moins 2 semaines avant l'arrivée. L'hébergement réservé avec moins de 2 semaines de préavis ne peut être garanti.
- 6.3. L'hébergement est réservé du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche. Si vous souhaitez rester des jours supplémentaires, vous devrez payer un tarif journalier pour un maximum de 3 nuits. 4 nuits ou plus seront facturés au taux d'une semaine complète.
- 6.4. Greater Brighton Metropolitan College vise à envoyer aux étudiants les détails de leur famille d'accueil au moins une semaine avant leur date d'arrivée.
- 6.5. Nous essaierons toujours de répondre à vos besoins, mais dans certaines circonstances, cela n'est pas toujours possible.
- 6.6. Les étudiants doivent payer un minimum de 4 semaines d'hébergement au moment de la réservation, ou des frais d'hébergement complets si moins de 4 semaines.
- 6.7. À leur arrivée, les étudiants qui séjournent dans un logement organisé par le collège suivront un plan de paiement selon lequel ils devront effectuer d'autres paiements deux semaines après leur arrivée, puis toutes les quatre semaines par la suite.
- 6.8. Si les étudiants souhaitent changer ou annuler leur logement, ils doivent en informer le collège et la famille d'accueil avant 14h le vendredi afin de donner un préavis de 7 jours.
- 6.9. Si les étudiants changent chez l'habitant, il est de leur responsabilité d'organiser le transport. Greater Brighton Metropolitan College ne sera pas responsable des frais de transport.
- 6.10. Le collège Greater Brighton Metropolitan se réserve le droit de ne pas prendre les dispositions nécessaires si nous croyons que les élèves se sont comportés de façon déraisonnable.

7. VIDÉOS PROMOTIONNELLES ET PHOTOGRAPHIE

7.1. Greater Metropolitan Metropolitan College ou ses représentants peuvent prendre des photographies et des vidéos de cours ou d'autres activités scolaires pouvant être utilisées à des fins promotionnelles. Si les étudiants ne souhaitent pas figurer dans des documents promotionnels, ils doivent nous en aviser au moment de la réservation.

8. PRÉSENCE

8.1. Le collège s'attend à ce que vous participiez à 100% de vos cours. Si votre participation tombe en dessous de 80%, ils peuvent être retirés du cours et aucun remboursement ne sera accordé. Les étudiants ne recevront un certificat de fin que si leur participation a été de 80% ou plus. Les périodes d'absence pour cause d'accident ou de maladie ne sont pas remboursables. Il est fortement conseillé de souscrire une assurance appropriée avant votre départ.

9. VACANCES

- 9.1. Le collège Greater Brighton Metropolitan est fermé tous les jours fériés britanniques reconnus. Aucun remboursement ne sera effectué pour les cours n'ayant pas lieu à ces dates.
- 9.2. Si vous prévoyez de prendre des vacances pendant votre cours, vous devrez en discuter avec nous au moment de la demande. La permission pour les vacances est à la discrétion du personnel académique et soumise à la réglementation des visas. S'il vous plaît contactez-nous pour en discuter.

10. PROTECTION DES DONNÉES

Accredited by the



for the teaching
of English in the UK





10.1. Le collège Greater Brighton Metropolitan recueille des informations sur l'ensemble de son personnel et de ses apprenants pour diverses raisons administratives, académiques et de santé et de sécurité. En vertu de la Loi sur la protection des données de 1998, nous avons besoin de votre consentement pour le faire.

10.2. En acceptant les termes et conditions que vous consentez à l'université Greater Brighton Metropolitan traitant des données personnelles contenues dans ce formulaire, ou d'autres données que le collège peut obtenir de vous-même ou d'autres personnes.

10.3. Les informations que vous fournissez peuvent être partagées avec d'autres organisations externes appropriées.

11. ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES

Les étudiants internationaux peuvent se joindre à notre programme social hebdomadaire, qui comprend des activités locales à faible risque. Les activités sont facultatives, l'étudiant paie ses propres frais, le chef d'activité facilite l'activité. Toute personne participant à ces activités le fait à ses risques et périls. En participant à ces activités, les étudiants consentent à un traitement médical, si nécessaire, hors site.

Accredited by the



for the teaching
of English in the UK

